

Charte des Verts Européens

Lignes directrices du Parti Vert européen

Adoptée au 2^{ème} Congrès du PVE
Genève 13-14 Octobre 2006

Qui nous sommes

Les Verts européens sont résolument engagés en faveur du développement durable de toute l'humanité, sur l'ensemble de la planète Terre : un mode de développement respectueux des droits humains et construit sur les valeurs de responsabilité environnementale, de liberté, de justice, de diversité et de non-violence.

Les mouvements politiques Verts sont apparus en Europe alors que la guerre froide divisait le continent et en pleine crise énergétique des années 70. A cette époque, il est devenu manifeste que le modèle économique de développement en vigueur n'était pas durable et qu'il mettait la planète et ses habitants face à de graves périls environnementaux, sociaux et économiques. Les partis politiques en place étaient incapables de faire face à ce défi.

Les origines des Verts se retrouvent dans de nombreux mouvements sociaux : les militants environnementalistes et antinucléaires étaient fortement préoccupés par les atteintes croissantes à la planète ; les militants pour la paix et la non-violence promouvaient des voies alternatives pour résoudre des conflits ; les féministes luttèrent pour une véritable égalité entre les femmes et les hommes ; les mouvements pour les droits humains et la liberté s'opposèrent aux régimes autoritaires et dictatoriaux ; les mouvements de solidarité avec le tiers-monde, combattaient la colonisation et prônaient des relations économiques plus équilibrées entre le Nord et le Sud ; des individus et des groupes s'engageaient contre la pauvreté et pour la justice sociale au sein de nos propres sociétés.

A partir de ces diverses origines, nous, les Verts européens, en sommes venus à constituer ensemble notre propre famille politique. Nous voulons une Europe libre, démocratique et sociale dans un monde pacifique, équitable et durable. Nous défendons des valeurs telles que la justice, les droits de l'homme et du citoyen, la solidarité, la durabilité environnementale et le droit de chacun à disposer de sa propre vie, libre de toute menace.

Dès l'origine, les Verts ont voulu « penser globalement » et « agir localement ». Pour développer la collaboration au niveau européen, une coordination est mise en place en 1984. Elle se transforme, en 1993, en *Fédération européenne des Partis Verts – European Federation of Green Parties* (EFGP) et, en 2004, elle devient le *Parti Vert Européen – European Green Party* (EGP), approfondissant encore la coopération entre les partis nationaux. Par ailleurs, les Verts européens font partie d'un mouvement vert mondial en expansion.

Lignes directrices

Les lignes directrices, qui offrent un cadre aux actions politiques des partis membres du PVE, sont les suivantes :

Responsabilité environnementale

Prendre nos responsabilités face à la biosphère est une valeur centrale pour les Verts. Les sociétés dépendent des ressources écologiques, ainsi que de la santé et de la capacité de résilience de la planète. Nous avons le devoir de préserver cet héritage pour les générations futures.

Nous revendiquons avec force qu'il est impératif de vivre dans les limites de nos moyens écologiques. Nous devons préserver la diversité biologique et lutter contre le réchauffement global, par un usage durable des ressources renouvelables et prudent des ressources non renouvelables. L'utilisation responsable de la biodiversité est d'une importance cruciale pour répondre notamment aux besoins en nourriture et en santé d'une population mondiale croissante. Mais, au-delà de tout critère d'utilité, les Verts estiment que chacune des diverses espèces du vivant possède une valeur et une qualité intrinsèques et mérite par conséquent d'être protégée.

Le modèle européen de production, de consommation et de distribution commerciale contribue à la pauvreté persistante de la majorité des habitants de la planète, cause de sérieuses dégradations environnementales, et déstabilise le climat. Les pays industrialisés, tout comme les pays en voie d'industrialisation, ne peuvent plus remettre à plus tard la mise en œuvre d'actions concrètes en réponse à ces défis. Si nous voulons mettre un terme à cette exploitation préjudiciable de notre maison commune, il est urgent de changer de modèle, ce qui impliquera nécessairement un ajustement fondamental.

Le défi politique auquel nous faisons face consiste à réorienter les priorités de l'ordre du jour mondial, de manière à ce que les politiques économiques et commerciales servent des objectifs sociaux et environnementaux et ne soient pas uniquement menées en fonction de considérations économiques.

Notre réponse est le développement durable qui intègre des objectifs environnementaux, sociaux et économiques, au bénéfice de tous. Le développement durable peut uniquement être atteint par la coopération mondiale, en poursuivant l'objectif de surmonter les contradictions économiques entre les pays en développement, les économies émergentes et le monde industrialisé. Tous les citoyens du monde ont le même droit au partage équitable des ressources mondiales et le même devoir de garantir aux générations futures la possibilité de profiter des mêmes avantages dont ils jouissent présentement.

Les Verts cherchent toujours à appliquer le principe de précaution. Nous ne soutenons pas des mesures qui présentent des risques potentiels pour la santé humaine ou pour l'environnement. Nous n'acceptons pas non plus de retarder la mise en place de mesures de précautions, uniquement parce que les études scientifiques ne sont pas suffisamment nombreuses. Quel que soit le domaine – la paix, l'énergie, l'alimentation et l'agriculture, les sciences de la vie, les transports, la technologie, la médecine – les décisions prises et les actions menées devront systématiquement faire le choix du moins dommageable.

Quant à l'énergie atomique, les Verts soutiennent une Europe sans nucléaire, en raison des risques tant civils que militaires, du fardeau que l'industrie nucléaire constitue pour les générations futures et du dispositif de sécurité qu'elle implique. Pour les Verts, la priorité est de développer des énergies alternatives renouvelables et décentralisées.

La liberté par auto-détermination

- **Autonomie individuelle**

Nous, les Verts, croyons que les être humains, sans distinction de sexe, d'âge, d'orientation ou d'identité sexuelles, d'origines ethniques ou de handicap, ont le droit d'effectuer leurs propres choix, de s'exprimer librement et de mener leur propre vie. Cette liberté ne concerne pas exclusivement la possession de biens matériels, elle inclut les dimensions sociales, culturelles, intellectuelles et spirituelles de la vie humaine.

Ces droits inaliénables devraient être garantis par la loi et enseignés dans les écoles comme fondements de nos sociétés. Ils devraient être mis en pratique dans un processus de renforcement des droits individuels et collectifs, en donnant à toutes les femmes et tous les hommes l'opportunité de construire leur vie et celle de leur famille et, lorsque c'est nécessaire, en leur offrant un soutien social et matériel suffisant pour qu'ils puissent mener une vie digne et participer pleinement à la société. Là où ces droits font défaut, ces droits sont bafoués, nous les Verts, nous battons pour qu'ils soient instaurés, en prônant la solidarité, l'éducation, la coopération au développement, ainsi que la protection contre la violence, l'oppression et la discrimination.

- **Démocratie participative pour l'inclusion sociale**

Notre foi en la démocratie repose sur le principe d'une reconnaissance mutuelle de tous les individus comme égaux. En encourageant le plus haut degré possible d'engagement, les processus politique et décisionnel doivent être démocratiques, permettre l'inclusion de tous, être transparents et pleinement compréhensibles pour le citoyen ordinaire. Les changements radicaux que nécessite le développement durable induisent que nous partions ensemble la responsabilité et que nous en portions équitablement le fardeau. Les représentants élus ont le devoir de consulter et d'informer pleinement leurs électeurs, à chaque étape du processus de décision.

Bien que nous agissions localement, nous devons toujours penser globalement. Pour garantir le plus haut niveau de participation et d'initiative citoyenne, le pouvoir décisionnel effectif doit être instauré au niveau politique le plus bas possible. Inversement, à chaque fois qu'un problème exige des mesures à un niveau politique plus élevé, les conséquences pour les niveaux inférieurs devront être prises en compte et les différences régionales et locales respectées. On doit porter une même attention aux intérêts de toutes les minorités et leur offrir une même protection.

Elargir la conception de la justice

Les politiques publiques prônées par les Verts sont fondées sur le principe de justice. Cela induit une distribution équitable des biens sociaux et demande de porter une attention

particulière aux besoins des plus faibles. L'attention envers les plus vulnérables est particulièrement importante au niveau mondial, où l'Europe a une responsabilité spécifique pour stimuler la croissance économique des pays en développement. Parce que nous affrontons les problèmes d'un monde en mutation, notre idée de la justice porte beaucoup plus loin que les traditionnelles politiques de redistribution. Les Verts militent en faveur de la justice, que l'on considère celle-ci sur plan social, sur le plan des rapports de genres, entre les générations ou au niveau planétaire. Malgré les conflits pratiques qui peuvent exister entre ces différentes dimensions de la justice, il est impératif de ne pas les jouer les unes contre les autres.

- **La justice sociale** assure à chacun l'accès aux ressources vitales de la société : éducation, travail, participation démocratique; nous devons défendre un libre accès à ces ressources par opposition aux déséquilibres sociaux existants ; cet accès doit être institutionnellement protégé. L'éducation est une condition déterminante pour que chacun puisse construire sa propre vie. L'utilisation de nos compétences professionnelles doit nous permettre de récolter les fruits de nos talents ; ceci définit une part importante de notre identité. La participation démocratique est une condition fondamentale pour les individus s'engagent dans la société et contribuent à son édification.
- **L'équité des genres.** La justice concerne également l'équité en matière de genres. Les femmes et les hommes devraient jouir du même pouvoir au moment où ils / elles sont amené/es à définir l'avenir de la société. De plus, chaque femme et chaque homme devrait pouvoir vivre, hors de toute violence. Nous les Verts voulons développer le cadre institutionnel qui garantisse aux femmes l'égalité à la maison, au travail, dans les charges publiques et dans d'autres positions d'influence. Nous voulons faciliter l'articulation entre la vie de famille et la vie professionnelle, pour les hommes comme pour les femmes.
- **La justice entre les générations.** La devise « *We have only borrowed the world from our children* » (« Nous n'avons emprunté le monde qu'à nos enfants ») est plus appropriée aujourd'hui que jamais. Actuellement, l'avenir de nos enfants est en danger. La justice entre les générations implique une obligation, pour chaque génération, que la génération la plus âgée transmette son héritage environnemental, social et culturel aux générations suivantes, dans une perspective durable. Ceci inclut également une obligation pour les plus jeunes générations de prendre soin des générations précédentes. La pleine participation de toutes les générations au fonctionnement et au bien-être de la société devrait être garantie.
- **La justice planétaire.** La justice est aussi notre étalon sur le plan international. Comme l'économie mondiale interconnecte les peuples et les gens, et que notre interdépendance augmente, cette obligation morale devient un impératif objectif. Le développement durable planétaire et les droits humains universels sont au cœur de notre concept de *justice planétaire* (« *Global Justice* »). Celle-ci doit pourvoir être consolidée par un cadre institutionnel indépendant, qui puisse effectuer un contrôle formel, en matière de responsabilité sociale des entreprises et de commerce équitable.

La justice exige la solidarité, la non-discrimination et la participation des citoyens. La solidarité contribue à former des individus qui possèdent une certaine confiance en eux-mêmes, elle renforce ainsi l'autonomie des citoyens, et leur permet d'échapper au clientélisme. Les autorités politiques devraient travailler en partenariat avec les citoyens, afin de créer et de défendre des institutions qui renforcent la solidarité. Dans cette optique, les

pouvoirs publics doivent également encourager les réseaux et les communautés qui pratiquent l'entraide mutuelle.

La diversité, une condition indispensable

La richesse des civilisations, sociétés et cultures, s'est développée dans un processus de diversification. Nous, les Verts, sommes le résultat de la fusion de nombreux mouvements sociaux, et pensons que la diversité est une condition de réussite, voire même de survie, dans presque tous les champs d'activité. La diversité accroît la résilience des organisations et des groupes, au moment où ils sont confrontés à des changements imprévus. C'est un rempart contre l'intolérance, l'extrémisme et le totalitarisme. Et c'est une source indispensable d'inspiration et de renouveau.

La diversité humaine possède de nombreuses dimensions : de genre, sociale, culturelle, spirituelle, philosophique, religieuse, linguistique, économique, ethnique, sexuelle, régionale, etc. Elle peut être exprimée par des individus ou des groupes. Nous célébrons cette diversité. Elle ne devrait cependant jamais, de quelque manière que ce soit, être un prétexte à la remise en cause des droits universels.

Quand les gens partagent un même espace, forcément limité, les différences peuvent aisément être perçues comme des menaces. Même dans les plus petites communautés, le fort tend à user de sa position dominante, tandis que le faible se sent lui-même poussé à s'y conformer. Sauvegarder la diversité demande par conséquent la reconnaissance, la compréhension et le respect réciproques – et très souvent une protection active.

La Non-violence

La non-violence est un des fondements philosophique clef des Verts et détermine notre manière d'appréhender tous les problèmes. Aucune solution durable à aucun conflit entre individus, groupes sociaux ou Etats ne peut être imposée par la force. Un principe fondamental des Verts est que les moyens employés pour atteindre un objectif doivent toujours être compatibles avec l'objectif lui-même. Par conséquent, la quête politique de justice et de paix ne peut être atteinte par des moyens violents.

La violence n'est pas uniquement physique. Aucune action humaine et aucune structure de l'économie mondiale ne devrait pouvoir restreindre les droits humains et accroître l'injustice sociale. La pauvreté est peut-être la forme de violence la plus insidieuse. Pour éliminer la pauvreté, nous promouvons les organes internationaux dont le but est l'équité économique et qui placent les moyens d'existence des populations et leur sécurité comme priorité ; tout comme nous incitons à l'adoption de règles mondiales contraignantes, en ce qui concerne la protection des droits humains.

Quant aux conflits armés, nous sommes convaincus que l'usage de forces militaires ou de forces de police, déployées dans le cadre d'une stratégie isolée, n'est, à long terme, jamais couronné de succès. Les Verts veulent assister à moins d'interventions militaires et plaident pour la mise en œuvre du concept de « politique étrangère civile de sécurité. Cela demande le développement d'instruments puissants pour la prévention et la gestion civile des conflits.

Néanmoins, les Verts reconnaissent que la communauté internationale puisse être amenée à utiliser des moyens militaires, à condition que cela soit en dernier recours. En cas de risque de violence de masse contre des civils, le déploiement de forces militaires de maintien de la paix peut être justifié comme moyen de dissuasion. Quand les mesures de prévention ont échoué, une intervention armée peut être nécessaire. Le recours aux moyens militaires doit alors être subordonné au droit international et ne peut être légitimé que si les conditions suivantes sont réunies :

- l'existence d'un mandat explicite du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- l'accord sur le fait que l'objectif premier de l'intervention est de sauver et de protéger des vies, et dans l'objectif d'empêcher l'usage de la violence ;
- l'existence d'une stratégie politique définissant comment une telle intervention militaire devrait prendre fin et comment la paix et la stabilité devraient être rétablies.

Pour résumer : le développement durable

Les Verts reconnaissent que les valeurs de responsabilité environnementale, de liberté, de justice, de diversité et de non-violence peuvent être partagées – et elles le sont dans une certaine mesure – par d'autres familles politiques. Ce qui définit les Verts, c'est que nous considérons que ces valeurs sont interdépendantes et inséparables. Comme un tout, elles déterminent chacune de nos actions, orientées vers le développement durable, social, culturel, environnemental et économique de nos sociétés, partout sur la planète Terre. Nous les appliquons non seulement, face à l'extérieur, lorsque nous concevons nos propositions politiques, mais aussi à notre propre conduite politique, tout comme à l'organisation de notre propre parti.

Les Européens furent les pionniers du processus d'industrialisation qui est à la racine de certains de nos pires problèmes, à l'échelle mondiale. En tant que citoyens d'un des continents les plus riches de la Terre, nous, Européens, portons une responsabilité majeure maintenant qu'il s'agit d'inverser les tendances destructives que l'Europe a engendrées et au moment de proposer un modèle alternatif et durable de développement.

L'ampleur de l'enjeu est telle qu'aucun Etat ne peut atteindre seul les objectifs ci-dessus. Par conséquent, nous avons besoin d'une coopération dans laquelle toute l'Europe - de Dublin à Tbilissi, d'Helsinki à Lisbonne, d'Ankara à Reykjavik – puisse s'engager.

L'Union européenne est bien placée pour faciliter cette coopération, à condition qu'elle :

- reste ouverte à de futurs élargissements ;
- se restructure en une véritable institution démocratique ;
- réoriente ses priorités vers un modèle de développement durable d'un point de vue environnemental et social ;
- assume ses responsabilités mondiales, dans le cadre des Nations Unies, et en collaboration avec d'autres institutions largement reconnues comme l'OSCE et le Conseil de l'Europe, pour construire un monde pacifique et durable.